Cinquante cinquième année. - N° 88 A Mercredi 5 mai 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 421

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

059 801 993 RCS Marseille.
LA PLAGE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 60979.61 EUR.
Adresse : Plage du Bestouan, 13260 Cassis.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP Société par actions simplifiée Au capital de : 7 622,45 EUR Siège social 69 Rue du Rouet 13008 Marseille 8e Arrondissement N° RCS 424 863 918 RCS Marseille, est société absorbante LA PLAGE Société par actions simplifiée Au capital de : 60 979,61 EUR Siège social Plage du Bestouan 13260 Cassis N° RCS 059 801 993 RCS Marseille, est société absorbée Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASSIS du 30 avril 2021, La société LA PLAGE, société par actions simplifiée au capital de 60 979,61 euros, dont le siège social est fixé à CASSIS (13260), Plage du Bestouan, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE sous le numéro 059 801 993, et la société SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP, société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est fixé à MARSEILLE (13008), 69 Rue du Rouet, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE sous le numéro 424 863 918, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société LA PLAGE par la société IMMOBILIERE DU CAP. La société LA PLAGE ferait apport à la société IMOBILIERE DU CAP de la totalité de son actif, soit 1 494 202 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 815 008 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 679 194 euros. La société MATHYS S A S, société par actions simplifiée au capital de 48 000 d'euros, dont le siège social est à MARSEILLE (13008), 69 Rue du Rouet, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE, sous le numéro 424 863 306, détenant la totalité des actions composant le capital social des sociétés LA PLAGE et SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP, il ne pourra être procédé à l'échange d'actions de la société LA PLAGE contre des actions de la société SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP. Il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. L'actif net transféré par la société LA PLAGE à la société SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP s'élève à 679 194 euros, qui représentera dans la comptabilité de SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP, à hauteur de 615 165 euros un produit financier, à hauteur de 64 029 euros, une prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par

LA PLAGE depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP. La société LA PLAGE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion deviendra définitive le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R.236-8 du code de commerce. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de MARSEILLE au nom des deux sociétés le 03 mai 2021..

